

Fitou, le 20 janvier 2023



Convocation
Conseil Municipal

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion qui se tiendra en Mairie :

Le Lundi 30 janvier à 18h30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

A. ARMANGAU



Ordre du Jour :

1/ Arrêt du Périmètre délimité des abords

Les documents suivants sont mis à la disposition des conseillers :

- projet de PDA
- accord de l'ABF en date du 06 septembre 2021

2/ Arrêt du P.L.U + approbation du Bilan de Concertation :

Les documents composant le dossier sont les suivants

Composition du PLU :

- I. Rapport de présentation :
- II. PADD
- III. OAP

- IV. Règlement
- V. Annexes
 - liste des sup
 - annexes sanitaires-notice technique
 - annexes sanitaires-plans des réseaux
 - périmètre délimitée des abords
 - r151-52 du CU
 - r151-53 du CU
 - obligation légale de débroussaillage
 - zones de présomption de prescriptions archéologiques
 - risque de feux de forêts
 - inventaire des pierres sèches
 - avis émis par la CDNPS en date du 05 juillet 2022 sur les espaces boisés classés significatifs

Ces documents sont mis à disposition des conseillers municipaux sur une clé USB qui accompagne la présente convocation.

Le dossier comportant l'ensemble des pièces ci-dessus est disponible en Mairie aux heures habituelles d'ouverture, ainsi que le dossier de concertation (registre, courriers reçu, articles, etc...)

Un document spécifique de présentation de la phase de concertation est également joint aux documents transmis pour permettre l'adoption du bilan de la concertation.